

cette grande entreprise, fut particulièrement utile dans la surveillance de ces travaux.

Il fut élu maire de Longueuil en 1880.

La multiplicité et l'importance croissante de ses devoirs de percepteur du Revenu, l'empêchèrent de rester plus d'une année au fauteuil de la mairie.

En 1894, il fut appelé à servir l'église de sa paroisse en qualité de marguillier.

Cette énumération de charges importantes ne prouve pas seulement combien l'on avait confiance dans l'intelligence, le jugement, les lumières et la droiture de M. Vincent, mais aussi qu'il était, au plus haut degré, l'homme de bonne volonté et de travail, en tout ce qui intéressait le bien de ses compatriotes et de la société au milieu de laquelle il vivait. Un citoyen d'origine anglaise, qui le connaissait bien, disait de lui : *Mr. Vincent was so good and so useful a man that his death is a loss for the whole community.*

Ajoutons aux travaux qu'impliquent les charges que nous venons de nommer, le fait que M. Vincent a pu trouver le temps et les moyens de collectionner et coordonner tous les matériaux d'une importante histoire de Longueuil qu'il a publiée en 1889, en collaboration avec M. Alexandre Jodoin, avocat.

Il venait aussi, quelques jours avant son décès, de faire imprimer chez C. O. Beauchemin & fils, un traité du Système métrique des poids et mesures, en usage en France depuis le commencement du siècle, et adopté dans beaucoup d'autres pays un peu plus tard. Cet ouvrage est suivi de tables montrant la correspondance exacte des différentes dénominations avec celles des poids et mesures en usage dans notre pays.

Maintenant qu'on peut acheter et vendre en Canada sur les mesures françaises, il doit être à propos de faire comprendre ce système métrique aux élèves de nos écoles et de nos collèges. M. Vincent a donc fait acte d'homme bien pensant en publiant ce travail.

On trouve dans ses manuscrits d'autres travaux